

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 24

Titre / SMACL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT MANDATAIRE

Monsieur Antoine GRAU expose que :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle est adhérente à la SMACL au titre de divers contrats d'assurance qu'elle a souscrits en matière de flotte automobile, dommages aux biens et assistance rapatriement. A ce titre, la CdA de La Rochelle a la possibilité de se faire représenter au sein de l'Assemblée générale de la SMACL.

Les mandataires de SMACL Assurances sont élus par les sociétaires au scrutin de liste par section de vote régionale, chaque sociétaire détenant une voix, dans chacun des trois collèges qui recouvrent son champ d'action :

- personnes morales de droit public (50 % des sièges) ;
- personnes morales de droit privé (25 % des sièges) ;
- personnes physiques (25 % des sièges).

Les mandataires mutualistes élus composent l'assemblée générale délibérante de SMACL Assurances et détiennent un droit de vote.

Les mandataires mutualistes :

- élisent les membres du conseil d'administration en charge du contrôle de la gestion de la société ;
- témoignent de l'évolution des attentes et des besoins de protection des sociétaires lors des comités de mandataires et le cas échéant, dans les groupes de travail constitués à cet effet ;
- se prononcent sur les comptes annuels, les orientations stratégiques et la gestion de la société lors de l'assemblée générale.

Réunie annuellement, l'assemblée générale approuve le rapport de gestion du conseil d'administration, valide les comptes de SMACL Assurances, prend toute décision en exécution des lois et règlements en vigueur ainsi que des statuts.

Selon l'article 7.1 des statuts de la SMACL, la CdA de La Rochelle a la possibilité de se faire représenter par toute personne physique qu'elle aura désignée.

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil communautaire a décidé de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- De désigner 1 représentant de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

La candidature de Monsieur Franck LAHERRERE est proposée.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 22/10/2020

 SLO

ID : 017-241700434-20201015-20201015_24-DE

Membres en exercice : 82
Nombre de membres présents : 65
Nombre de membres ayant donné procuration : 9
Nombre de votants : 74
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 74
Votes pour : 74
Vote contre : 0

Monsieur Franck LAHERRERE ayant obtenu la majorité absolue est désigné pour représenter la Communauté d'agglomération de La Rochelle au sein de l'Assemblée générale de la SMACL.

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRESIDENT

Antoine GRAU

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 09/10/2020

Date de publication : 22/10/2020

Séance du 15 OCTOBRE 2020 à Vaucanson (Périgny)

Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE

Membres présents : M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Jean-Luc ALGAY, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Vincent DEMESTER, vice-présidents ;

M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Thibaut GUIRAUD, M. Marc MAIGNÉ, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, Mme Marie NÉDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA, conseillers communautaires délégués ;

M. Tarik AZOUAGH, Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Sébastien BEROT, Mme Catherine BORDE-WOHMANN, M. Gérard-François BOURNET, Mme Katherine CHIPOFF, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALES, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT, Mme Evelyne FERRAND, M. Pierre GALERNEAU, M. Olivier GAUVIN, M. Didier GESLIN, M. Patrick GIAT, Mme Katia GROSDENIER, Mme Fabienne JARRIAULT, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Frédérique LETELLIER, M. Tony LOISEL, Mme Françoise MÉNÈS, Mme Line MEODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU, M. Michel RAPHEL, Mme Martine RENAUD, Mme Jocelyne ROCHETEAU, M. Jean-Marc SOUBESETE, Mme Eugénie TÉTENOIRE, M. Thierry TOUGERON, Mme Marie-Céline VERGNOLLE, et Mme Tiffany VRIGNAUD, conseillers communautaires.

Membres absents excusés : Mme Marie LIGONNIERE procuration à Mme Françoise MENES, M. Stéphane VILLAIN, vice-présidents ;

Mme Catherine LÉONIDAS procuration à M. Thibault GUIRAUD, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Luc ALGAY, conseillers communautaire délégués ;

Mme Dorothée BERGER procuration à Mme Line MEODE, Mme Josée BROSSARD procuration à M. Gérard BLANCHARD, M. Michel CARMONA, M. David CARON, M. Arnaud DE CAMBOURG, Mme Amaël DENIS procuration à M. Guillaume KRABAL, Mme Nadège DESIR, M. Dominique GUEGO procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Martine MADELAINE procuration à Mme Gwendoline NEVERS, Mme Mariel OCEANE, M. El Abbes SEBBAR procuration à Mme Mathilde ROUSSEL et Mme Chantal VETTER, conseillers communautaires.

Secrétaire de séance : Mme Katherine CHIPOFF